



VACANCES
Action
sociale
Finances

Action Sociale Finances Vacances (ASF Vacances) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 créée en juin 1956 sous convention avec les ministères économiques et financiers (MEF).

→ À PROPOS D'ASF Vacances

SA MISSION

Conformément à ses statuts, **ASF Vacances** a pour mission de proposer et délivrer des **prestations dans le domaine des vacances** pour les bénéficiaires de **l'action sociale des MEF** en favorisant par une tarification adaptée l'accès le plus large possible à son offre.

L'association accueille sans limitation tous **les enfants âgés de 4 à 17 ans** des bénéficiaires, y compris sans distinction **les enfants porteurs de handicap ou de troubles de la santé**.

L'association permet également aux **agents et à leurs enfants d'accéder à un large choix de vacances** : des séjours longs, aux séjours à thème en passant par les séjours de groupe, **ASF Vacances propose des vacances pour tous les goûts**.

SES MOYENS

Une subvention de l'État inscrite au budget de l'action sociale du ministère. La participation des familles bénéficiaires en fonction de tarifs sociaux. Un chiffre d'affaires global de 30 M€.

ASF Vacances EN QUELQUES CHIFFRES

- 7 600 enfants partis en colonies de vacances chaque année, dont + de 420 séjours enfants porteurs de handicap.
- 180 000 nuitées pour la prestation de tourisme social (Vacances Loisirs).
- 118 collaboratrices et collaborateurs (E.T.P.).

SON ORGANISATION

Un comité de direction élu :

- 1 président.
- 1 vice-présidente.
- 1 trésorier.
- 1 directrice générale des services.

→ UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMPOSÉE DE 35 MEMBRES

MEMBRES QUALIFIÉS (5)

- D.G. de la fondation Jean Moulin : M. J.M. Wilhem
- D.G. de la fondation Louis Lepine : Mme C. Quingue-Boppé
- Délégué Général de l'UNAT : B. Colin
- Directeur Général de FDA : C. Guillemot
- Président du CSMF : M. Berne

MEMBRES DE DROITS (7)

- DGFIP (2)
- DGCCRF
- DGDDI
- DGE
- INSEE
- SG

PRÉSIDENTS DE CDAS (6)

MEMBRES USAGER(E)S (16)

- CGT (3)
Vice présidente : Anne Serba
- CFDT (3)
- FO (3)
- SOLIDAIRES (5)
- UNSA-CFTC (1)

MEMBRES À TITRE CONSULTATIFS

Représentant(e)s des salarié(e) d'ASF Vacances (3)

→ LES OFFRES ET RÉSERVATIONS

Les **offres ASF Vacances** sont disponibles sur notre site internet : www.asfvacances.fr

L'espace adhérent du site permet la **réservation** et le **règlement** en ligne des séjours.

→ UNE TARIFICATION ATTRACTIVE

Les prix de nos séjours sont **subventionnés**. Ils sont calculés en fonction du **quotient familial**.

→ LA COMMUNICATION

- Un site internet www.asfvacances.fr
- Deux newsletters mensuelles (vacances loisirs et vacances enfants)
- Une présence sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.
- Une présence dans les événements de Bercy
- Relais auprès des responsables régionaux de l'Action Sociale
- Relais auprès des écoles de l'ENFIP
- Relais auprès du Service des retraites de l'Etat
- Relais sur le portail de l'Action Sociale.
- Relais sur le Point Zoom (Bercy) et mur de Necker

→ VACANCES LOISIRS

DES PRESTATIONS VARIÉES

Les agent(e)s des ministères économiques et financiers et leur famille peuvent **séjourner tout au long de l'année dans les résidences de l'association**, ou chez des **prestataires soigneusement sélectionnés**.

Une majorité des résidences **ASF Vacances** sont ouvertes 9 mois par an.

■ Différents types d'hébergements :

- villages vacances en pension complète ou demi-pension,
- locations meublées,
- campings.

■ Différentes destinations :

- à la mer,
- à la montagne,
- à la campagne,
- en ville.

■ Différentes formules de séjours :

- séjours libres, séjours à thème et séjours de groupes.

L'ATTRIBUTION DES SÉJOURS

Pendant les périodes de vacances scolaires de l'été, la **priorité est donnée aux familles avec des enfants de moins de 18 ans** et les affectations se font selon différents critères :

- la composition de la famille
- les revenus.

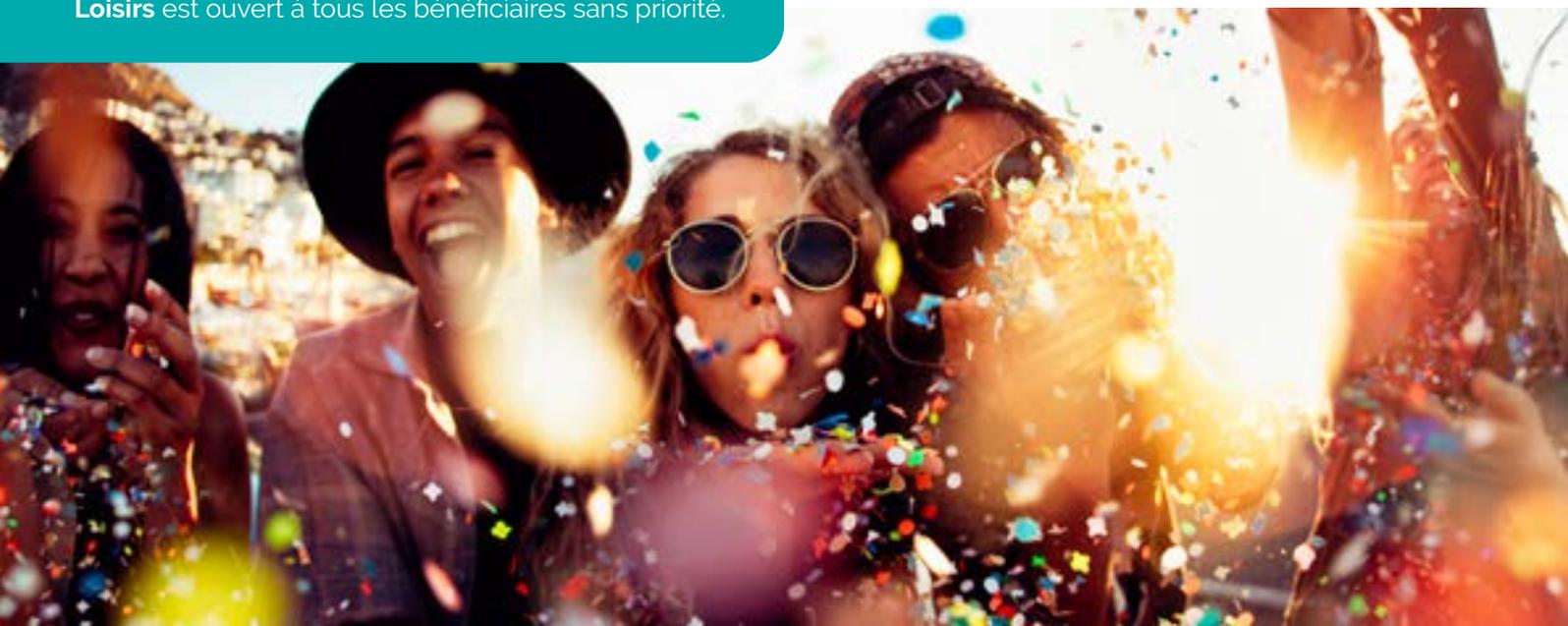
En dehors de ces périodes, l'accès aux offres **Vacances Loisirs** est ouvert à tous les bénéficiaires sans priorité.



UN PARC IMMOBILIER

ASF Vacances gère :

- 5 villages vacances classés ★★ ou ★★★ (Agay, Gérardmer, La Baule, Prémanon, Saint-Lary).
- 3 locations (Agay, La Saline-les-Bains, Saint-Lary).
- ASF Vacances possède avec la fondation d'Aguesseau un parc résidentiel de 74 lodges à Vendres.



→ VACANCES ENFANTS

DES PRESTATIONS VARIÉES

Les enfants des agent(e)s des ministères économiques et financiers peuvent participer aux séjours en centres de vacances de **4 à 17 ans**, en hiver, au printemps, en été et en automne.

En été, l'offre est constituée de séjours de **7 à 19 jours**, selon les goûts et les âges.

550 séjours de colonies de vacances proposés, soit en France, soit à l'étranger. 1/3 des séjours sont organisés par **ASF Vacances**, les autres par des prestataires.

UN PROJET ÉDUCATIF

L'action d'**ASF Vacances a pour cadre un mode de vie solidaire et collectif**. Elle vise à développer les capacités personnelles des enfants et des adolescent(e)s, **l'esprit d'initiative et l'ouverture aux autres et à des cultures différentes**.

UN RÉSEAU : LES DÉLÉGATIONS

Avec l'appui des **délégations départementales de l'action sociale**, l'association assure l'organisation de l'acheminement des enfants depuis une quarantaine de points de regroupement sur le territoire national jusqu'à leur destination de vacances.



VACANCES ENSEMBLE

Depuis 25 ans, un effort constant est entrepris pour **accueillir les enfants en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé** au sein des séjours avec un encadrement spécialisé. Les enfants sont accueillis sur les séjours en France et aussi sur de nombreux séjours à l'étranger.



Un service relation clientèle dédié,
joignable par téléphone :

01 71 89 68 00

et par courriel :

contactve@asfvacances.fr

contactvl@asfvacances.fr